

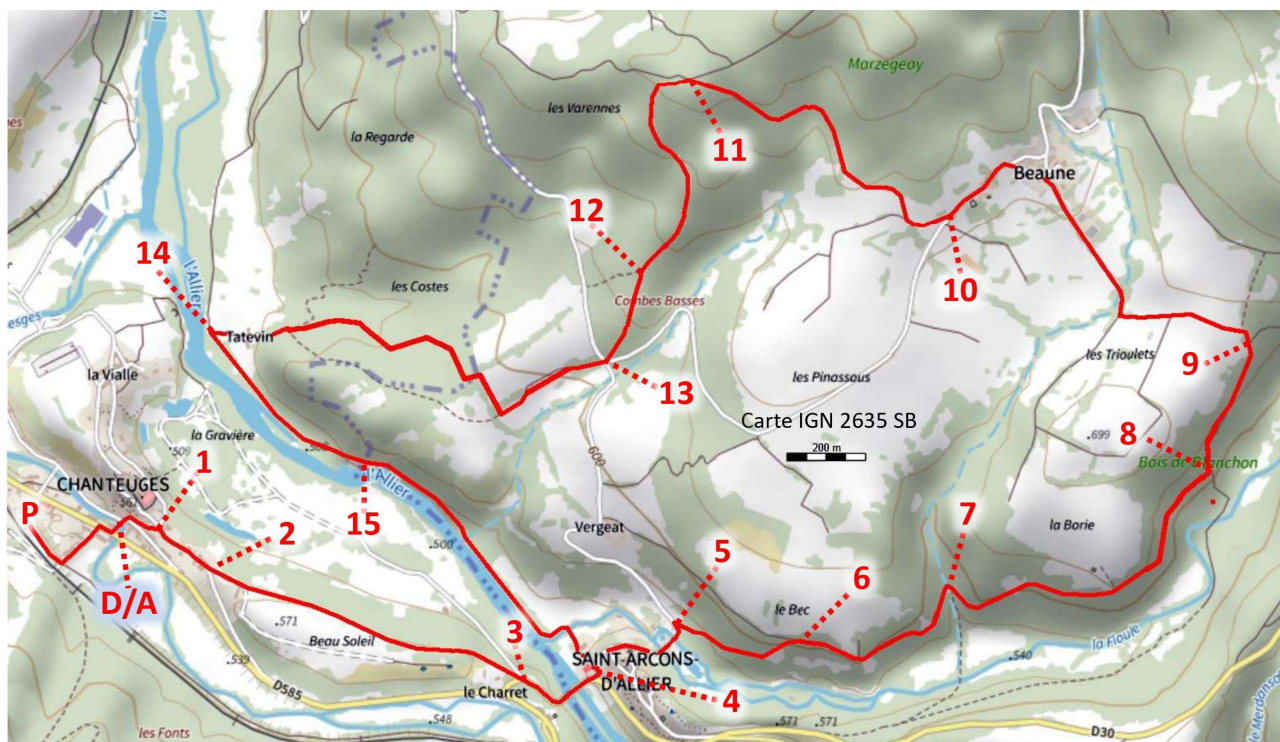
n°8

## Boucle de randonnée entre Fioule et Allier par Beaune

10,8 km  
 dénivélé : 461 m  
 4 heures

**Départ** du pont sur la Desges au centre de Chanteuges (ou du parking de la gare : **point P**).

*Balisage* : blanc et rouge (GR) du départ au point 3 ; jaune et rouge (GRP) entre les points 11 et 12.



Du départ au point 3, le tracé suit l'ancienne route de Langeac à Saugues jusqu'en 1825 environ. Du pont sur la Desges prendre la rue des Moulins sur 15 m puis à gauche la calade qui monte, toute droite. Arrivé à la petite route au bout de la montée (**point 1**), on retrouve le GR 470 (balisage blanc et rouge). Prendre cette route sur la droite sur 200 m, traverser le hameau du Péroux (**point 2**), et à sa sortie suivre le chemin horizontal tout droit (goudronné sur une centaine de mètres), le Chemin Grand. Après une villa, continuer tout droit en laissant le chemin carrossable qui part à droite. Arrivé à la route (**point 3**), on quitte le GR pour suivre le GRP Robe de Bure et Cotte de Mailles (balisage jaune et rouge). Prendre la route en direction de l'Allier sur la gauche, traverser l'Allier sur le pont.

Face à la mairie et ancienne école de St-Arcons (**point 4**), quitter le GRP qui monte à droite et suivre la route qui monte fortement, légèrement sur la gauche, la route du Moulin. En haut de cette courte montée, on retrouve le GRP ; la route descend, traverse la rivière de la Fioule. Quitter la route et le GRP 50 m après le pont sur la Fioule et prendre un sentier à droite (**point 5**), bordé de très beaux murs. On arrive à un chemin carrossable à une petite croix en fer marquée Dursapt 2010 (**point 6**). Prendre ce chemin du Bec sur la droite, qui passe à l'entrée d'un bois clairsemé avec une petite maison en haut.

Après avoir longé ce bois clairsemé très propre à gauche, on arrive à un embranchement entre un chemin qui monte et un chemin qui descend légèrement. Prendre le chemin qui descend. On arrive à un vallon très frais avec une cascade à gauche (quand il y a de l'eau) (**point 7**), puis le chemin

remonte. (10 m après le fond du vallon, un chemin non entretenu part sur la droite). À la fin de la montée, on voit une grange en ruine 150 m à gauche. Le chemin descend doucement jusqu'à un rocher, puis descend plus rapidement. À une patte d'oie (point 8), prendre à gauche le chemin qui monte. On passe près de trois orgues basaltiques de 3 m de haut, détachées du rocher, à gauche du chemin. Dépasser deux ou trois sentiers qui dévalent la pente à droite du chemin. Puis le sentier devient un chemin charretier bordé de murs sur sa gauche qui débouche sur le virage d'un chemin carrossable (point 9) : prendre à gauche en montant ce chemin qui est au milieu des prés. À un embranchement, suivre le grand chemin qui tourne à droite, descend au fond d'un vallon puis remonte au village de Beaune.

À Beaune, suivre la rue goudronnée, laisser une rue à droite. Arrivé à la route avec une croix en pierre marquée 1859 (4,7 km du point de départ), prendre la route à gauche. Après la dernière maison de Beaune (sur la gauche) (point 10), prendre un large chemin carrossable à droite.

À une patte d'oie, prendre le chemin qui monte à droite et qui pénètre bientôt dans la forêt et rejoint le GRP Robe de Bure et Cotte de Mailles (balisage jaune et rouge, et balisage orange) (point 11). Prendre le GRP à gauche, puis le suivre quand il prend à gauche et descend. Laisser le GRP qui prend un sentier sur la droite (point 12) et continuer le chemin charretier. (On peut prendre aussi le sentier du GRP sur la droite qui rejoint la route, la prend sur la gauche, puis rejoint la traversée de la route - point 13). Garder le large chemin charretier sur la gauche. On arrive à la route (point 13) que l'on traverse pour prendre le large chemin clôturé en face.

Après 320 m le chemin carrossable tourne à droite, puis 120 m plus loin à gauche. Après 50 m, laisser le chemin qui continue tout droit dans un pré et prendre à droite un chemin carrossable dans un bois puis en bordure d'un pré qui descend jusqu'à un vallon 90 m plus loin. Le chemin suit la rive gauche du vallon au milieu d'un bois. Après 400 m, le chemin est embroussaillé : prendre soit par la gauche en suivant les traces des véhicules, soit par la droite par un sentier (laisser à l'orée d'un pré le sentier qui vient de droite), jusqu'à une maison (du hameau de Tatevin) que l'on contourne par la gauche. Traverser le hameau et atteindre le bord de l'Allier (point 14).

Tourner à gauche pour remonter la rive droite de l'Allier, à plat dans un bois herbeux. Laisser à gauche l'escalier en bois qui va vers les 3 grottes de Tatevin situées à la base de la falaise, habitées à l'époque préhistorique. Franchir des barbelés, puis attaquer une petite montée rude mais courte, sur la gauche. Le sentier surplombe l'Allier et la plage de Chanteuges à Mallat (point 15). Au bout de la partie herbeuse, laisser le sentier partant sur la gauche qui monte à 15 m à une grotte. Le sentier traverse un bois puis suit l'Allier en bordure d'un pré. On atteint la Fioule que l'on traverse par un pont en bois, puis St-Arcons et la route (point 4), où on retrouve le chemin de départ et le GRP.

Prendre à droite, traverser le pont sur l'Allier. Quand la route tourne à gauche, laisser la petite route qui descend à droite, et prendre le chemin caillouteux qui monte tout droit (point 3). On retrouve alors le GR. Avant une villa, laisser un chemin qui part à gauche. On rejoint une route (croix en fer à droite) (point 2) qui traverse le hameau du Péroux. Continuer tout droit sur la route goudronnée, puis avant un virage à droite de la route quitter le GR (point 1) et prendre à gauche la calade qui descend jusqu'à la rue des Moulins et le pont sur la Desges.